

DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ENERGIE DE
NOUVELLE-CALEDONIE

Service Industrie

1ter rue Unger
BP 465
98845 Nouméa Cedex

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

Le Directeur

Nouméa, le 16 JUIL. 2014

à

Monsieur le gérant
Société Ecobag
BP 16887
98804 Nouméa Cedex

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Dossier n°CE14-3160-SI-1333/DIMENC/TDESI_1000/ID_1191
Référence : Courrier relatif à votre déclaration concernant l'exploitation d'un atelier de transformation de carton – commune de PAITA
Pièce jointe : 1 avis

Monsieur,

Par courrier cité en référence, vous m'avez transmis votre déclaration concernant l'exploitation d'un atelier de transformation de carton situé Lot 28 ZIZA – commune de PAITA.

Après examen, il s'avère que votre déclaration n'est pas conforme au regard des dispositions de l'article n° 414-4 du code de l'environnement de la province Sud.

En conséquence, je vous invite à régulariser votre déclaration dans un délai d'un mois et à l'adresser à Monsieur le Président de l'assemblée de la province Sud – direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie – service de l'industrie - BP 465 – 98845 Nouméa cedex, en tenant compte de l'avis de l'inspection des installations classées ci-joint. Dans l'attente, l'instruction de votre demande est suspendue.

Cette affaire est suivie par inspecteur des installations classées au sein de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (26.68.12) qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuellement nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du service de l'industrie
Inspecteur des installations classées



DOSSIER DE DECLARATION

AVIS DE L'INSPECTEUR DES INSTALLATIONS CLASSEES

DOSSIER CONCERNANT : *Transformation de carton*

DEMANDEUR : *Ecobag*

Réf :				Date de réception du dossier :	19/05/2014
Adresse postale :					
localisation de l'installation :		<i>Lot 28 ZIZA</i>			
Téléphone :		Fax :		Ridet :	<i>1049725</i>
Province :	<i>SUD</i>	Commune :	<i>PAITA</i>	Zone PUD :	<i>ZIZA</i>

CONTENU DE LA DECLARATION	OBSERVATIONS
1. La déclaration de l'exploitant	<i>Incomplète (3 exemplaires papiers et un exemplaire numérique)</i>
2. Nature et volume des activités	
3. Rubriques de Classement	
4. Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, les informations suivantes :	
• l'occupation du sol	
• les activités	
• les établissements recevant du public	<i>Incomplets</i>
• les voies de communication	
• les hydrants (PI ou BI)	<i>Incomplets</i>
• les plans d'eau et cours d'eau	
• la vocation des bâtiments	<i>Incomplètes</i>
5. Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication :	
• les zones de stockage	<i>Incomplètes</i>
• les moyens de lutte contre l'incendie	<i>Incomplets</i>
• l'assainissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)	<i>Illisibles</i>

Dossier déclaré : Complet Incomplet